

NANCY Polémique

Bras de fer entre le PCF et l'université

Le PCF de Nancy est en colère contre l'université de Lorraine qui refuse de lui accorder une salle pour organiser une réunion publique, ce lundi, en présence de Pierre Ouzoulias, sénateur, membre du groupe communiste républicain et citoyen, vice-président de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication.

Bora Yilmaz et Léo Sanson, respectivement secrétaire départemental PCF 54 et animateur de la commission jeunes du PCF Nancy, entendent l'argument avancé de la présidence de l'université : « Elle nous a répondu qu'elle n'avait pas vocation à accueillir des réunions avec des personnalités politiques ». Mais voilà, cette même présidence a donné son accord pour autoriser l'intervention d'un député ce même lundi à la fac de Droit de Nancy. Ils s'insurgent donc contre cette inégalité de traitement. « Nous dénonçons cette prise de position sans fondement réel (NDLR : le refus d'accorder une salle pour la réunion publique avec Pierre Ouzoulias) qui nuit au nécessaire débat démocratique, à l'université comme ailleurs. Le cabinet de la Ministre a été saisi ce jeudi de l'affaire », insistent Bora Yilmaz et Léo Sanson. « Parce que l'université doit rester un lieu d'émancipation et de débat, et parce que



Le sénateur Pierre Ouzoulias n'est pas autorisé à animer une réunion publique à l'université.

nous refusons ce coup de force antidémocratique, nous avons décidé, avec Pierre Ouzoulias, de maintenir cette réunion publique. Nous réitérons en ce sens notre demande de salle à l'administration de l'université. Nous appelons toutes celles et ceux qui veulent débattre de la réforme de l'enseignement supérieur et exprimer leur attachement au débat démocratique à venir nombreux ce lundi 26 mars à 18 h, Fac de Lettres à Nancy, Rendez-vous devant l'amphi 42. »

NANCY Innovations

Le salon Cité Santé connecté à la médecine du futur

Visiter une forêt virtuelle, habiter un appartement connecté, faire l'échographie d'une femme enceinte, opérer un patient... La médecine de demain est à Prouvé aujourd'hui encore.

La maison de demain veillera sur ses occupants et favorisera leur maintien à domicile. Vous en doutez ? Faites donc un tour ce samedi au Centre Prouvé où se tient aujourd'hui encore le salon Cité Santé et prenez la première à droite juste après l'entrée principale. Vous venez de pénétrer dans le « logement connecté » développé par Pharmagest et Bouygues, en partenariat avec Alinea et Boulanger.

Les ambiances y évoluent au gré de vos humeurs et la multitude de capteurs permet de « détecter les chutes, les mouvements ou l'absence de mouvement pour éventuellement donner l'alerte », explique le directeur Pôle e-Patients Pharmagest Erwan Salque.

Le salon Cité Santé est résolument connecté et le visiter c'est faire un saut dans le futur. Quittez donc l'appartement pour entrer dans l'hôpital virtuel de Lorraine, un établissement unique et innovant qui place Nancy dans le top de



Expériences immersives plus vraies que nature ! Photo Pierre MATHIS

la formation médicale. L'établissement de Nguyen Tran a mis disposition ses robots, ses mannequins grandeur nature, et ses simulateurs. Opérez, palpez et soignez à tour de bras. Il est même possible de faire l'échographie d'une femme enceinte et d'assister à un accouchement !

Si vous voulez prendre l'air, allez donc faire une balade en forêt, une balade virtuelle immersive plus vraie que nature grâce au Lorraine Fab Living Lab qui a mis au point ce programme en partenariat avec Agro Paris Tech
Laurent Koessler neuroscientifi-

que CRAN-CNRS Nancy vous propose de guider un robot par la pensée. Après cette sympathique expérience télépathique, allez donc vous dévouer sur le rameur. Des courses de 200 m sont au programme.

S.L.

> **Salon du livre aujourd'hui avec 4 rendez-vous toutes les heures à partir de 14 h 30 : 3 auteurs (Françoise Rodhain, Nicolas Santolaria, Héroïse Chochois) et une conférence sur le thème écrans et santé.**

EN BREF



Jean-Marc Lambert et Sylvie Petiot.

Un partenariat au profit des jeunes

Le partenariat entre le Crous Lorraine et la Maison de l'emploi et la Mission locale du Grand Nancy vise à la fois à faciliter l'accès aux jeunes à des services gérés par le Crous et à aider à leur insertion. Il se décline en 4 points, la restauration et le logement universitaire, la promotion de la clause d'insertion dans les marchés publics et l'emploi des étudiants. Cette convention est la 1re de ce type parmi les 28 établissements du réseau national.

54B09 - V2

NANCY Commerce

Espace Saint-Dizier : André Weber réagit

Lors de la dernière réunion Dévelop'Heure, Sylvie Petiot a évoqué l'Espace Saint-Dizier suite à une question posée par une personne de l'assistance sur la situation du site. « On a arrêté ! Quand on ne veut pas, on ne peut pas. C'est à l'abandon depuis 20 ans ! C'est une des raisons pour lesquelles nous réfléchissons à une taxe sur la vacance. »

Des propos qui n'ont pas manqué de faire réagir André Weber, gérant de Wega Immobilier. « Je suis directement, et à mon sens injustement lié à cette déclaration. L'Espace Saint-Dizier était, il y a bien longtemps, la propriété de la Société Gaumont pour l'exploitation du cinéma Rio. Cet emplacement a été une friche urbaine pendant plus de 10 ans. J'ai acheté cette friche en 1993. Il a fallu plusieurs années pour obtenir le permis de construire. Des travaux ont débuté fin 1998. Il a été réalisé 32.000



Il reste 4.000 m² à louer dans l'Espace Saint-Dizier. Photo Alexandre MARCHI

m² de planchers : logements, surfaces commerciales, parkings sur une surface au sol de 5.000 m². Les 4.000 m² qui ne sont pas loués représentent 12,5 % du projet, 87,5 % de la surface réalisée sont occupées, dont une centaine de logements. Tout cela

rapporte beaucoup d'argent à la collectivité. Il ne faut pas l'oublier en employant des formules lapidaires. Contrairement à ce qui a été indiqué, je veux louer cet emplacement et, d'ailleurs, il serait contraire au bon sens pour un propriétaire

de ne pas louer un local disponible. J'ai eu de nombreux contacts en vue d'une éventuelle location. Et j'en ai toujours, et ceux-ci n'ont pas abouti, les enseignes préférant s'installer soit en périphérie, soit dans une ville apparemment plus attractive - Metz par exemple. Les seules activités que j'ai refusées sont celles qui étaient de nature à troubler la tranquillité des lieux - brasseries, bars à bière, boîte de nuit. Certaines enseignes alimentaires ont été découragées pour ne pas nuire au bon fonctionnement du marché tout proche. Si le centre-ville est moins attractif, ce n'est pas en créant une nouvelle taxe que les choses vont s'améliorer. Si demain, j'ai un client sérieux, il est évident que je louerai avec ou sans le soutien de Madame Petiot laquelle, au demeurant, ne m'a reçu qu'une seule fois depuis qu'elle est élue. »

Y.V.